

Motion du groupe socialiste

Protection du patrimoine vaudruzien

Contenu

Le Conseil Communal est chargé d'inventorier le patrimoine architectural historique et naturel des villages de Val-de-Ruz, dans le cadre de l'élaboration du PAL.

Une attention particulière sera portée aux objets encore non répertoriés qui présentent un intérêt historique ou symbolique pour notre Commune.

Développement

Notre commune a entamé la réalisation de son PAL. Dans certains villages, nous devons faire face à une forte croissance démographique avec en corollaire une densification du patrimoine bâti et quelquefois la perte d'immeubles symboliques, dont la valeur historique est supposée, mais malheureusement pas répertoriée. Il s'agit de nous assurer que les développements urbanistiques futurs ne nuisent pas à l'image historique et naturelle des centres historiques de nos villages. Force est de constater que malheureusement, une grande partie de notre patrimoine n'est pas protégé.

Par exemple ; les bâtiments de Cernier dessinés par Jean-Ulysse Debély (seule l'ancienne banque cantonale est protégée, car construite en pierre d'Hauterive). Nous devrions, par exemple, insérer ces bijoux architecturaux dans le RACN comme nous l'a recommandé l'OPAN dans le cadre d'un échange informel.

Nous invitons donc le Conseil Communal plus largement à s'assurer du répertoire de notre patrimoine et à sa protection sur tout le territoire communal.

Assurons-nous que la croissance future de notre commune se fasse en harmonie avec notre nature et nos bâtiments historiques.

Pour le groupe socialiste

Ahmed Muratovic